



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de communes Bugey Sud.

Pour rappel, le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées pour l'année 2018 et constate les résultats de l'exercice.

Il convient de rappeler que l'année 2018 est l'année de référence et de stabilité de périmètre avec 50 communes composant le territoire de la CC Bugey Sud.

Au 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes Bugey Sud a pris en charge un certain nombre de nouvelles compétences, qu'il s'agisse de compétences transférées obligatoirement par la loi NOTRe ou de transferts volontaires opérés par les communes afin de permettre à la CC Bugey sud de bénéficier de la bonification de dotation d'intercommunalité de l'Etat.

Ces compétences ont été les suivantes :

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) – transfert obligatoire loi NOTRe
- Politique du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire – transfert obligatoire loi NOTRE
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Politique de la ville
- Création et gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP)

Sur le plan financier, la CC Bugey Sud gère ses compétences réparties sur plusieurs budgets qui sont composés d'un budget principal et de 15 budgets annexes.

Tous les échanges comptables avec le Trésor Public de Belley se font de manière dématérialisée. De plus, depuis la fin de l'année 2018 la signature électronique a été mise en place.

Synthèse des résultats de l'exercice 2018 des budgets principal et annexes ci-dessous :

Budget principal	Excédent de fonctionnement	8 398 199.13
	excédent d'investissement	4 217 771.97
	restes à réaliser en dépenses	-973 563.76
	restes à réaliser en recettes	877 067.00
Affectation résultat	report en fonctionnement RF 002	8 398 199.13
	report en investissement RI 001	4 217 771.97
Budgets annexes		
Actipôle	Excédent de fonctionnement	90 856.29
	déficit d'investissement	-639 760.46
	restes à réaliser en dépenses	-20 932.00
	restes à réaliser en recettes	780 000.00
Affectation résultat	report en fonctionnement RF 002	90 856.29
	report en investissement DI 001	-639 760.46
Ateliers relais "ousson nord" à Magnieu	Excédent de fonctionnement	27 525.14
	excédent d'investissement	5 441.21
Affectation résultat	report en fonctionnement RF 002	27 525.14
	report en investissement RI 001	5 441.21
Atelier relais "La Bussière"	Excédent de fonctionnement	0.00
	excédent d'investissement	18 737.72
Affectation résultat	report en fonctionnement RF 002	0.00
	report en investissement RI 001	18 737.72
Atelier relais "Orofusion" à Groslée Saint Benoît	Excédent de fonctionnement	45 412.56
	déficit d'investissement	-45 412.40
	restes à réaliser en dépenses	0.00
	restes à réaliser en recettes	0.00
Affectation résultat	Excédent de fonctionnement	0.16
	Affectation en investissement RI 1068	45 412.40
	report en investissement DI 001	-45 412.40
ZA "En sauvy" à Virieu le Grand	Excédent de fonctionnement	0.00
	déficit d'investissement	0.00
ZA "Pré du Pont" à Brens	Excédent de fonctionnement	0.00
	déficit d'investissement	0.00

ZA "Ousson nord " à Magnieu	Excédent de fonctionnement	0.00
	déficit d'investissement	0.00
ZAC "La picardière " à Virignin	Excédent de fonctionnement	2 764.31
	déficit d'investissement	0.00
Affectation résultat	Report excédent de fonctionnt FD002	2 764.31
camping site du lac à Virieu le Grand	Excédent de fonctionnement	2.79
	déficit d'investissement	0.00
Affectation résultat	Report excédent de fonctionnt FR 002	2.79
	Affectation en investissement IR 1068	0.00
	Report déficit investissement DI 001	0.00
Maison médicale à Virieu le Grand	Excédent de fonctionnement	15 947.32
	déficit d'investissement	-15 874.28
	restes à réaliser en dépenses	0.00
	restes à réaliser en recettes	0.00
Affectation résultat	Report excédent de fonctionnt FR 002	73.04
	Affectation en investissement IR 1068	15 874.28
	Report investissement DI 001	-15 874.28
Port de plaisance à Virignin	Excédent de fonctionnement	79 695.76
	déficit d'investissement	-55 375.45
	restes à réaliser en dépenses	-24 320.00
	restes à réaliser en recettes	0.00
Affectation résultat	Report excédent de fonctionnt FR 002	0.31
	Affectation en investissement IR 1068	79 695.45
	Report déficit investissement DI 001	-55 375.45
Gestion des déchets	Excédent de fonctionnement	1 414 278.08
	déficit d'investissement	-187 818.34
	restes à réaliser en dépenses	-1 063 912.00
	restes à réaliser en recettes	196 660.00
Affectation résultat	Report en fonctionnement FR 002	359 207.74
	Affectation en investissement IR 1068	1 055 070.34
	Report investissement DI 001	-187 818.34

SPANC	Déficit de fonctionnement	-21 142.96
	Excédent d'investissement	1 788.36
Affectation résultat	Report en fonctionnement FD 002	-21 142.96
	Report en investissement IR 001	1 788.36
ADS	Excédent de fonctionnement	96 592.35
	Excédent d'investissement	6 221.54
Affectation résultat	Report en fonctionnement FR 002	96 592.35
	Report en investissement IR 001	6 221.54
GEMAPI	Excédent de fonctionnement	179 516.67
	déficit d'investissement	-231 661.67
	restes à réaliser en dépenses	-642 189.70
	restes à réaliser en recettes	640 474.58
Affectation résultat	Report en fonctionnement FR 002	0.00
	Affectation en investissement IR 1068	179 516.67
	Report investissement DI 001	-231 661.67

1- Le budget principal

I - Section de fonctionnement

A -Dépenses :

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 14 307 355.81 €, réparties comme suit :

chapîtres	Libellé	Montants réalisés en 2017	Montants réalisés en 2018
11-	Charges à caractère générales	2 912 401.17 €	2 939 280.55 €
12-	Charges de personnel et frais assimilés	2 123 506.66 €	2 159 433.04 €
14-	Atténuation de produits	6 599 052.19 €	6 431 941.47 €
65-	Autres charges de gestion courante	751 379.60 €	1 419 220.05 €
66-	Charges financières	82 964.51 €	142 136.25 €
67-	Charges exceptionnelles	545 538.90 €	331 864.00 €
022-	Dépenses imprévues		
042-	Opération d'ordre	888 385.41 €	883 480.45 €
023-	Virement à la section d'investissement		
	TOTAL	13 903 228.44 €	14 307 355.81 €

Le prévisionnel des dépenses de 2018 a été réalisé à hauteur de 90,1 %

011 : Charges générales :

Ce chapitre regroupe essentiellement les charges de gestion courantes qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, telles que : l'électricité, le combustible, les assurances, les fournitures diverses, l'entretien des bâtiments et des terrains situés en zone d'activités, la piscine de Belley, les sites touristiques, la voirie communale classée, la réalisation des actions de programmations de manifestations économiques touristiques, culturelles, sociales, politique de la ville...

Les postes principaux sont :

- l'entretien de la voirie communale classée et Viarhona : 751 108 €
- le remboursement des heures de voirie (effectuées par les personnels communaux) pour : 721.643€
- les honoraires : 72 255 €
- les études en cours : 53 974 € (dont étude prise de compétence eau et assainissement)
- le service de transport à la demande : 285 736 €HT.
- les contrats de prestation et maintenance : 101 743 €
- les cotisations et adhésions aux organismes : 73 470€
- les services extérieurs : 116 899 €

012 : Charges de personnel :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des salaires et charges sociales versés au personnel titulaire ou contractuel et stagiaires pour un montant total de 2.360.729 €

L'effectif du personnel était au nombre de 68 agents (42 femmes et 26 hommes) titulaires et non titulaires sur des emplois permanents et non permanents ce qui représente 46,86 en équivalent temps plein.

014 : Atténuations de produits :

Ce chapitre est composé de :

- de la contribution pour le redressement des comptes publics : 38 720 €
- de la contribution au Fonds de péréquation intercommunal et communal : 233 495 €
- des attributions de compensations versées aux communes membres : 6 159 726 €

Références : Délibérations du conseil communautaire du 10 02 2016 - 24 11 2016 - 19 01 2017 - 21 09 2017 - 30 01 2018							
	AC année 2018			AC année 2018		AC année 2018	
AMBLEON	-4 527.56	18	COLOMIEU	-3 459.37	35	PARVES ET NATTAGES	48 382.49
ANDERT ET CONDON	10 522.88	19	CONTREVOZ	9 453.95	36	PEYRIEU	186 663.45
ARBOYS	37 358.41	20	CONZIEU	-4 777.81	37	POLLIEU	4 621.64
ARMIX	-3 770.08	21	CRESSIN-ROCHFORT	131 594.54	38	PREMEYZEL	752.40
ARTEMARE	38 106.00	22	CULOZ	1 626 117.14	39	ROSSILLON	-17 408.41
BELLEY	2 326 667.06	23	CUZIEU	-45 240.69	40	RUFFIEU	-24 541.64
BELMONT-LUTHEZIEU	-10 878.84	24	FLAXIEU	1 396.58	41	ST CHAMP	8 131.71
BEON	101 877.13	25	GROSLEE ST BENOIT	81 681.04	42	ST GERMAIN	15 648.42
BREGNIER-CORDON	305 349.62	26	HAUT VALROMEY	-12 939.34	43	ST MARTIN DE BAVEL	-23 272.46
BRENAZ	-17 582.63	27	IZIEU	21 473.77	44	SUTRIEU	-53 122.56
BRENS	279 167.10	28	LAVOURS	98 991.10	45	TALISSIEU	21 622.77
BURBANCHE	-9 215.94	29	LOCHIEU	-21 513.90	46	VIEU	3 927.50
CEYZERIEU	30 584.32	30	LOMPNIEU	-27 795.79	47	VIRIEU LE GRAND	1 800.32
CHAMPAGNE-EN-VALROMEY	-22 147.93	31	MAGNIEU	-495 904.03	48	VIRIEU LE PETIT	-7 868.10
CHAVORNAY	-2 545.82	32	MARIGNIEU	10 427.98	49	VIRIGNIN	234 173.63
CHAZEY- BONS (avec Pugieu)	194 611.19	33	MASSIGNIEU	151 541.36	50	VONGNES	12 589.61
CHEIGNIEU	-19 617.51	34	MURS ET GELIGNIEUX	164 491.36			
EN ROUGE AC NEGATIVES : VERSEMENTS DES COMMUNES A CCBS							-828 130.41
EN NOIR AC POSITIVES : VERSEMENTS DE CCBS AUX COMMUNES							6 159 726.47
TOTAL							5 331 596.06

Zoom sur l'évolution du FPIC :

Evolution de la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale						
	2014	2015	2016	2017	2018	
Participation CCBS	75 321.00 €	197 177.00 €	274 138.00 €	268 292.00 €	233 495.00 €	-1 048 423.00 €

65 : Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre regroupe les subventions aux budgets annexes pour permettre leur équilibre.

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des subventions du budget général aux budgets annexes :

Subventions versées du Budget Principal aux Budgets Annexes sur 5ans								
Budgets	2014		2015		2016	2017	réalisé 2018	totaux
	Fonct	Inves 2041512	Fonct	Inves	Fonct	Fonct	Fonct	
Port de Plaisance 89000	19 520.75 €		55 500.00 €		106 700.00 €	120 000.00 €	151 125.00 €	452 845.75 €
Batiment Sabla 88100	8 185.20 €		1 500.00 €					9 685.20 €
Batiment Colorplast 881	10 814.80 €		1 500.00 €					12 314.80 €
SPANC 88200	23 418.22 €		27 500.00 €					50 918.22 €
ZAC Picardière 89300						4 364.80 €		4 364.80 €
ZA Ousson 89200			285.13 €				42 981.77 €	43 266.90 €
ZA Pré du Pont 89100								0.00 €
Actipôle 89700			12 100.00 €	210 624.00 €	82 500.00 €	69 500.00 €	85 485.00 €	460 209.00 €
								0.00 €
Maison médicale 88300	81 000.00 €	161 689.50 €	65 404.72 €		39 000.00 €	27 500.00 €	46 800.00 €	421 394.22 €
Camping 89400	40 000.00 €	10 421.10 €	23 000.00 €		112 000.00 €	63 000.00 €	244 210.00 €	492 631.10 €
dont Indemnité d'éviction camping (jugement tribunal 18/01/2018)								0.00 €
ZA en Sauvy 88900					7 853.81 €			7 853.81 €
								0.00 €
AR Orofusion 89500	77 800.00 €		9 600.00 €			140 100.00 €	23 434.00 €	250 934.00 €
								0.00 €
Développement Indus.			20 467.32 €					20 467.32 €
								0.00 €
ZA La Bussière 88500						515.00 €	346.34 €	861.34 €
GEMAPI 88700							263 025.00 €	263 025.00 €
Totaux	260 738.97 €	172 110.60 €	216 857.17 €	210 624.00 €	348 053.81 €	424 979.80 €	857 407.11 €	2 490 771.46 €

De plus, ce chapitre regroupe : les indemnités de fonctions versées aux élus, les contributions aux organismes extérieurs 72 379 € et les subventions aux différents organismes et associations pour 287.573 €

66 : Charges financières : les paiements des intérêts des emprunts pour 142 136 €

67 : Charges exceptionnelles :

Ce chapitre comprend la subvention annuelle à l'EPIC « Office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier » pour 316.538 €.

042 : Opérations d'ordre :

Ce chapitre regroupe les écritures relatives aux amortissements réalisés pour constater la dépréciation des biens, des études et des subventions versées.

B- Recettes :

Les recettes de la section de fonctionnement se sont élevées à 22 705 555 € (dont le résultat reporté de 2017 pour 7 299 667 €):

chapîtres	Libellé	montants réalisés en 2017	montants réalisés en 2018
013	Atténuation de charges	23 585 €	39 761 €
70	produits des services du domaine et ventes	598 787 €	719 323 €
73	impôts et taxes	12 634 683 €	11 936 413 €
74	les dotations et participations	2 421 513 €	2 451 021 €
75	autres produits de gestion courante	43 022 €	36 759 €
77	produits exceptionnels	137 835 €	169 132 €
42	opérations d'ordre	107 280 €	53 479 €
002	résultat reporté 2017-2018	5 236 191 €	7 299 667 €
	TOTAL	21 202 895 €	22 705 555 €

013 : Atténuations de charges : remboursement par les assurances et CPAM des indemnités journalières de maladie des agents

70 : Produits des services :

Ce chapitre regroupe essentiellement le remboursement des charges de personnel mis à disposition des services annexes ou organismes tels que les services ADS et SPANC, la gestion des déchets, l'Office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier, GEMAPI, le SCOT, le SIVOM du Valromey

73: Impôts et taxes :

Ce chapitre regroupe l'encaissement de la fiscalité (hors taxe sur les ordures ménagères qui sont sur le budget annexe dédié) :

- taxe foncière sur le bâti et non bâti, la taxe d'habitation, la contribution foncière des entreprises (8.600.651 €)
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (1.456.639 €) et les produits des autres taxes telles que la taxe sur les surfaces commerciales (317.700 €), les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (346.856 €)
- les attributions de compensation collectées auprès des communes (828.130 €)
- le fonds national de garantie des ressources (196.090 €)
- le produit de la taxe de séjour (37.016 €)
- les rôles supplémentaires des impôts locaux (153.331€)

Zoom sur la fiscalité perçue :

Bases fiscales	2018 EFFECTIVES
TH	46 086 449
FB	47 218 415
FnB	1 149 608
CFE	20 336 641
Taux CCBS	2018
TH	3.62%
FB	3.57%
FnB	11.97%
CFE	24.74%

Produits fiscaux	2018
TH	1 668 328 €
FB	1 684 294 €
FnB	137 608 €
CFE	5 041 614 €
TOTAL 1	8 531 844 €
<i>Evolution N - N-1</i>	168 780 €

Bases TEOM	2018
TEOM territoire 1	34 807 905.00
TEOM territoire 2	11 999.00
TEOM ex CCTE	
Taux TEOM	2018
TEOM territoire 1	7.99%
TEOM territoire 2	7.99%
TEOM ex CCTE	

Produits TEOM	2018
TEOM territoire 1	2 781 151.61
TEOM territoire 2	958.72
TEOM ex CCTE	0.00
TOTAL 2	2 782 110 €
<i>Evolution N - N-1</i>	81 028 €

Autres produits	2018
CVAE	991 175.00
CVAE dégrevé	465 464.00
TASCOM	317 700.00
GIR versement	196 090.00
IFER	
Eolien	
photovoltaïque	852.00
centrale hydraulique	189 095.00
Transformateurs	93 571.00
stations radio	58 420.00
canalisation gaz	4 918.00
AC négatives des communes	828 130.41
Taxe de séjour	37 016.00
Autres taxes (rôle complémentaire 73111)	22 309.00
rôle supplémentaire exceptionnel (CFE + IFEI)	153 331.00
TOTAL 3 IMPOTS ET TAXES 1+2	14 672 025.82

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2018
alloc CFE	754.00
Dotation unique des compensations spécifiques	0.00
allocTH	210 552.00
alloc FB - FNB	3 259.00
Taxe additionnelle FNB (73111)	46 497.00
DCRTP	155 661.00
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	0.00
DOTATION COMPENSATION	1 810 771.00
Prélèvement sur fiscalité au titre du Redressement des Finances Publiques	-38 720.00
TOTAL 4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 188 774.00
<i>Evolution N - N-1</i>	- 19 569 €

74 : Dotations et participations :

Ce chapitre regroupe l'encaissement :

- de la dotation de l'Etat telle que la dotation de compensation DGF (1 810 771 €)
- de la dotation d'intercommunalité : **zéro**
- des dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (155 661 €)
- les compensations de l'Etat au titre des exonérations fiscales
- les subventions obtenues de la Région, du Département pour les actions menées

Zoom sur la dotation globale de Fonctionnement de l'Etat :

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation d'intercommunalité	301 879.00 €	366 676.00 €	448 076.00 €	625 014.00 €	636 382.00 €
Contribution au redressement des finances publiques	-69 708.00 €	-234 715.00 €	-489 925.00 €	-675 226.00 €	-675 102.00 €
solde dotation d'intercommunalité 1	232 171.00 €	131 961.00 €	-41 849.00 €	-50 212.00 €	-38 720.00 €
Dotation de compensation 2	1 920 369.00 €	1 878 458.00 €	1 847 659.00 €	1 849 389.00 €	1 810 771.00 €
DGF TOTALE 1 + 2	2 152 540.00 €	2 010 419.00 €	1 805 810.00 €	1 799 177.00 €	1 772 051.00 €
DGF par habitant	70.4319	64.9885	58.6521	50.5049	49.079

75 : Autres produits de gestion courante : le produit de location (boulodrome couvert à Belley)

77 : Produits exceptionnels : les produits de cession (vente d'un tènement immobilier situé en Pluvis à la commune de Izieu pour 150.000 €)

042 : Opérations d'ordre : les amortissements des subventions perçues pour les actions d'investissement menées

002 : Résultat reporté : l'excédent reporté excédentaire de l'année 2017 pour 7.299.667,09 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Communauté de communes à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

II- Section d'investissement :

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de territoire à moyen ou long terme, il contribue à accroître le patrimoine de la collectivité. Ces équipements permettent de garantir et maintenir des services publics de qualité et de proximité pour les citoyens.

Ils se concrétisent par l'achat de biens mobiliers et immobiliers, d'études et travaux sur ces biens soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création ; notamment sur le projet phare de Bugey Sud : la construction d'un nouveau centre aquatique intercommunal.

A - Dépenses (vue d'ensemble) :

Les dépenses de la section d'investissement (par chapitre budgétaire) se sont élevées à 5.486.564 € :

chapitres	montants réalisés en 2017	montants réalisés en 2018	restes à réaliser de 2018
20 Immobilisations incorporelles	135 498 €	153 629 €	235 283 €
204 Subventions d'équipement versées	127 947 €	65 408 €	24 167 €
21 Immobilisations corporelles	1 835 910 €	2 360 730 €	550 755 €
23 Immobilisations en cours	760 825 €	1 298 005 €	163 358 €
16 Emprunts et dettes assimilées	268 742 €	354 460 €	
27 Autre immobilisations financières	35 844 €	672 €	- €
45 Opération pour compte de tiers	302 285 €	23 281 €	- €
040 Opération d'ordre	124 952 €	1 230 379 €	
001 Solde d'exécution reporté 2017	602 756 €	- €	
total	4 194 760 €	5 486 564 €	973 563 €

B- Recettes (vue d'ensemble) :

Les recettes de la section d'investissement (par chapitre budgétaire) se sont élevées à 9.704.335 € :

chapitres	montants réalisés en 2017	montants réalisés en 2018	restes à réaliser de 2018
13 subvention d'investissement	59 952 €	600 442 €	877 067 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000 000 €	400 €	- €
204 subventions équipement versés	3 905 €	1 160 €	- €
21 immobilisations corporelles		- €	- €
10 FCTVA	288 935 €	246 684 €	
1068 Affectation 2017	1 326 243 €	- €	- €
27 Autres imobilisations financières	28 706 €	52 597 €	- €
45 Opération pour compte de tiers		323 633 €	- €
41 Opération d'ordre	906 057 €	2 060 380 €	
001 Solde d'exécution reporté 2017		6 419 039 €	
total	10 613 798 €	9 704 335 €	877 067 €

En 2017, un emprunt pour le projet de construction de la piscine avait été contracté pour 8 M€. Les recettes perçues au chapitre 13 correspondent à des subventions en lien avec les travaux d'investissement réalisés (décalage dans le temps).

Zoom sur les programmes d'investissements :

Dépenses d'investissement 2018		
Par opération	Réalisé	Restes à réaliser
Opérations financières et d'ordre	1 590 842 €	
101 - terrains	12 021 €	170 000 €
102 - Bâtiment et équipement informatique	40 596 €	2 725 €
103 - Fonds concours et subvention équipement	55 408 €	
104- Travaux de voirie	2 245 281 €	357 806 €
105 - Viarhônga	299 059 €	99 006 €
106 - Base multimodale d'aviron	56 782 €	
107 - Equipement aquatique (lancement études)	51 000 €	127 650 €
108 - cascade de Glandieu		
109 - boulodrome couvert	5 160 €	12 361 €
110 - Equipements touristiques et divers	116 025 €	78 638 €
111 - Musée Escale et maison du marais	9 355 €	8 130 €
112 - Schéma directeur eau/assainissement	2 160 €	
114 - Aménagement parking gare de Culoz	975 841 €	100 250 €
115 - Les rivières		
116 - Aire d'accueil de grand passage	3 754 €	13 496 €
117 - Téléphonie mobile et fibre optique		3 500 €
45 - Opération pour compte de tiers	23 280 €	
001- résultat reporté		
total	5 486 564 €	973 562 €

Les recettes liées à chaque programme :

Recettes d'investissement 2018		
Par opération	Réalisé	Restes à réaliser
Opérations financières et d'ordre	2 330 734 €	
101 - terrains	29 000 €	
102 - Bâtiment et équipement informatique		
103 - Fonds concours et subvention équipement	1 160 €	
104- Travaux de voirie		
105 - Viarhônga	18 662 €	118 157 €
106 - Base multimodale d'aviron	8 440 €	10 630 €
107 - Equipement aquatique (emprunt)		
108 - cascade de Glandieu		
109 - boulodrome couvert		
110 - Equipements touristiques		66 416 €
111 - Musée Ecale et maison du marais		
112 - Schéma directeur eau/assainissement		
114 - Aménagement parking gare de Culoz	60 000 €	681 864 €
115 - Les rivières	513 666 €	
116 - Aire d'accueil de grand passage		
117 - Téléphonie mobile et fibre optique		
45 - Opération pour compte de tiers	323 633 €	
001 - résultat reporté 2017	6 419 039 €	
total	9 704 334 €	877 067 €

2 - Les budgets annexes :

En 2018, les principales réalisations dans les budgets annexes ont été les suivantes :
(équilibrés financièrement par une subvention du budget principal voir page 6)*

Budget ZA en Sauvy à Virieu-le-Grand* : pas de travaux réalisés

Budget ZA Pré du Pont à Brens*: pas de travaux réalisés

Budget ZA Ousson Nord à Magnieu *: vente du dernier terrain disponible sur cette zone (ce qui a permis la clôture de ce budget annexe au 31 12 2018).

Budget ZAC La Picardière à Virignin *: pas de travaux réalisés

Budget atelier relais Ousson Nord : encaissement des loyers des deux entreprises installées.

Budget Actipôle à Virignin* : La commercialisation du pôle entrepreneurial à Virignin a permis un taux de remplissage à 50% pour le bâtiment « La Toile » bureaux et 100 % « La Fabrique » (ateliers). Locations à 8 entreprises, 5 « jeunes créateurs » en pépinière, 28 emplois créés ou maintenus. Lancement de plan d'actions de communication et d'animation du pôle entrepreneurial.

Budget Orofusion à Groslée Saint-Benoît* : encaissement des locations auprès des deux entreprises installées.

Budget SPANC (service public d'assainissement non collectif) : continuité du service pour le contrôle et l'entretien des installations, aide au montage des dossiers dans le cadre de programme de réhabilitation de l'assainissement non collectif des particuliers (sans les travaux),

Budget maisons médicales* : travaux d'entretien du bâtiment et de sécurisation pour la maison médicale de Virieu-le-Grand et lancement des études pour le projet de construction d'une nouvelle maison médicale à Culoz.

Budget camping site du lac de Virieu le Grand* : frais de surveillance de baignade, entretien des terrains et règlement financier du contentieux sur le camping.

Budget port de plaisance à Virignin* : location des anneaux, participation au salon du plaisancier, surveillance par un saisonnier l'été.

Budget ADS (application du droit des sols) : continuité du service

Budget gestion des déchets : continuité des travaux d'installation de conteneurs semi-enterrés sur le territoire, début des travaux de rénovation extension et mise aux normes des déchetteries (Belley, Culoz et Virieu-le-Grand), renouvellement du marché concernant le transit des déchets réceptionnés sur le quai de transfert, intervention de sensibilisation sur le tri dans les écoles.

Budget GEMAPI* : acquisition de matériel zéro phyto sanitaires pour les communes, le lancement du plan de gestion des zones humides des lacs de Virieu-le-Grand et Pugieu (Chazey-Bons), fin des travaux de réhabilitation environnemental du Laval à Talissieu, lancement des travaux de réhabilitation environnemental du marais de Barterand à Saint-Champ-Chatonod et Pollieu, la réhabilitation ou création de goyas (mares) sur le Retord Grand Colombier

3 - Données synthétiques

Les ratios sont indicateurs de comparaison, il est difficile de comparer un EPCI à un autre du fait des compétences qui ne sont pas identiques, de la fiscalité appliquée différente (Fiscalité Professionnelle Unique, fiscalité additionnelle et fiscalité mixte).

Les Principaux ratios :

		<u>Les ratios du budget principal uniquement (exercice 2018)</u>	
		ccbs	strate
ratio 1	Dépenses réelles fonctionnement /population	387.56	279
ratio 2	produits des impôts directs /population	344.61	269
ratio 2bis	produits des impôts directs /population	183.95	139
	(en plus des impositions directes ce ratio intègre les prélèvements pour reversement de fiscalité (FPIC) et la fiscalité reversée aux communes (attributions de compensation) pour les groupements à fiscalité propre)		
ratio 3	recettes réelles de fonctionnement /population	436.86	333
ratio 4	dépenses brutes d'équipement/population	112.62	73
ratio 5	dette/population	241.99	192
ratio 6	DGF/population (idem 2017 car non connu)	50.5	54
ratio 7	dépense personnel /dépenses réelles fonctionnement	16.09%	39.20%
ratio 9	Marge d'autofinancement =DRF+ DETTE/RRF	91.06%	89.00%
ratio 10	dépenses d'équipement brutes /RRF	25.78%	22%
ratio 11	dette/RRF	55.39%	57.80%
	population INSEE (source Préfecture fiche DGF) 2018 : 34 637 h	34637	

Source : les collectivités locales en chiffres 2018 DGCL - Fiche 4-7C - Gpt de communes (strate 20 000 à 50 000 habitants tous type de fiscalité)

4 – LA FISCALITE

Rappel des taux de fiscalité votés le 5/04/2018 (maintenus depuis 2014) :

☛ Taxe d'habitation :	3,62 %
☛ Taxe sur le foncier bâti :	3,57 %
☛ Taxe sur le foncier non bâti :	11,97 %
☛ Cotisation foncière des entreprises	24,74 %

☛ **Taux des Taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** sur le territoire du Bugey Sud (recette encaissée sur le budget annexe « gestion des déchets »)

Zone de perception	Taux votés pour 2018
Zone 1	7.99 %
Zone 2	7.99 %

5- L'Endettement : l'état de la dette fait ressortir un capital restant dû au 31/12/2018 de 14.085.157 € (tous budgets confondus)

Année	Année	Banque	Objet	Capital de départ	Taux	Remb	Capital restant dû		Remboursement	Remboursement
départ	Fin						31/12/2018		capital 2018	intérêts 2018
2010	janv-30	CE	Terrain hôpital Belley	800 000 €	2.91%	A	468 379.20 €	59%	39 031.60 €	14 970.73 €
2013	juin-28	CE	Base multimodale aviron	450 000 €	4.08%	T	285 000.00 €	63%	30 000.00 €	12 393.00 €
2004	mai-19	CA	ECO- Réhabilitation ferme Neyrieu	150 000 €	4.16%	T	6 642.15 €	4%	12 879.75 €	612.93 €
2009	oct-18	CA	Tx bâtiment SMPB	40 000 €	3.65%	A	- €	0%	4 551.93 €	166.15 €
juil-17	juil-42	CA	Centre aquatique	8 000 000 €	1.49%	M	7 621 849.75 €	95%	267 756.46 €	115 731.50 €
2005	avr-19	CA	Tx enrochement S. FURANS	38 000 €	4.21%	A	3 249.23 €	9%	3 117.93 €	268.06 €
2016	mai-21	CA	TX Investissement SM SERAN	350 000 €	0.67%	M	170 630.34 €	49%	69 801.84 €	1 396.80 €
2015	déc-34	CA	Port plaisance - phase 1	700 000 €	3.21%	M	593 430.26 €	85%	27 936.91 €	19 537.25 €
2015	sept-35	CE	Port plaisance - capitainerie	400 000 €	1.77%	M	344 232.73 €	86%	17 501.82 €	6 261.18 €
2012	janv-27	CA	Maison médicale - Virieu	103 620 €	4.98%	A	68 915.52 €	67%	5 963.29 €	3 728.96 €
2011	août-26	CA	Maison médicale - Virieu	325 000 €	3.50%	A	193 970.28 €	60%	20 704.53 €	7 513.62 €
2006	mars-20	CA	Bât relais Catcel et O. Frères	600 000 €	3.30%	A	95 489.16 €	16%	45 469.12 €	4 651.62 €
2008	févr-23	CE	Const quai de transfert déchets	800 000 €	4.83%	A	319 969.30 €	40%	55 426.27 €	18 131.61 €
2018	avr-33	BP	Tx et conteneurs semis-enterrés	2 000 000 €	1.19%	M	1 918 482.04 €	96%	81 517.96 €	15 584.12 €
2014	nov-29	CA	Bâtiment Sabla	128 500 €	2.74%	M	98 568.37 €	77%	7 642.37 €	2 814.67 €
2014	nov-29	CA	Bâtiment Colorplast	285 000 €	2.74%	M	218 614.67 €	77%	16 949.96 €	6 242.68 €
2016	juil-20	CA	Bât La Bussière CCV	106 906 €	0.61%	M	42 628.97 €	40%	26 712.34 €	348.38 €
2015	sept-35	CE	Bâtiment Actipôle	1 900 000 €	1.77%	M	1 635 105.37 €	86%	83 133.71 €	29 740.57 €
TOTAUX				17 177 026 €			14 085 157.34 €		816 097.79 €	260 093.83 €

2018	Capacité de désendettement du budget principal		
	capital restant dû	8 381 871 €	(seulement budget principal)
	CAF BRUTE	1 941 244 €	
		4.318	soit 4 ans et 4 mois
2018	Capacité de désendettement tous budgets confondus		
	capital restant dû	14 085 157 €	(tous budgets)
	CAF BRUTE (budget principal)	1 941 244 €	
		7.26	soit 7 ans et 3 mois

ratio	capital restant dû	par habitant	
	14 085 157	34 637	Population INSEE
			au 1 01 2018
année 2016	253 €		
année 2017	407 €		
année 2018	450 €		
année 2019	407 €		

6- Epargne brute :

Rappel : La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul de la CAF nette du budget général :				
soldes intermédiaires de gestion	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
charges de gestion courante	13 224 839 €	13 023 608 €	12 386 340 €	12 949 875 €
<i>(dont subvention aux budgets annexes)</i>	121 472 €	158 854 €	234 965 €	857 407 €
recettes de gestion courante	16 197 359 €	16 204 240 €	15 721 590 €	15 183 277 €
excédent du budget de gestion	2 972 520 €	3 180 632 €	3 335 250 €	2 233 402 €
charges financières	144 862 €	127 324 €	82 965 €	142 136 €
charges exceptionnelles	113 702 €	339 494 €	545 539 €	331 864 €
<i>(dont subvention à l'Office de tourisme)</i>	95 100 €	339 200 €	535 965 €	316 538 €
produits financiers	337 €	169 €	0 €	0 €
produits exceptionnels	3 526 €	39 412 €	137 835 €	169 132 €
CAF Brute	2 717 819 €	2 753 395 €	2 844 581 €	1 928 534 €
Remboursement du capital	278 130 €	278 721 €	268 743 €	354 459 €
CAF Nette	2 439 689 €	2 474 674 €	2 575 838 €	1 574 075 €

En 2017 la CCBS a bénéficié d'un rôle supplémentaire de 900 000€, somme qui a permis pour l'année 2017 de disposer d'une CAF nette de 2.600 000 €. Sans cet apport exceptionnel la **CAF nette** pour l'année 2017 de CCBS aurait été de l'ordre 1 700 000 €.

Montant tout juste nécessaire pour **le financement annuel des travaux de la voirie en investissement qui s'élèvent à 1 900 000 €.**

L'année 2018, première année de fonctionnement sans bouleversement de périmètre ou de compétences, fait apparaître une CAF à hauteur de 1 700 000 €, (stabilité au regard de 2017)

Conséquences directes des hausses de charges et réductions de recettes depuis 2014 du fait :

- l'intégration de compétences nouvelles imposées par l'ETAT, logement sociaux, commerce, politique de la ville, mobilité, MSAP,
- l'intégration de compétences nouvelles imposées GEMAPI avec financement
- Besoins structurels (agrandissement)....
- le besoin en ressources des budgets annexes (Port, Actipole, équipements touristique, ...)
- le développement de la compétence tourisme
- l'intégration de compétence souhaitée du centre aquatique
- le retour aux communes (ex CC du Colombier) de la compétence scolaire
- le recrutement d'agents nécessaire à l'exercice des compétences
-

- le financement de retour de la compétence des gymnases de 2017 à 2021
- le fait d'avoir contracté le prêt centre aquatique et de son remboursement depuis 2017
- le fait d'avoir intégré des dépenses liées à la compétence à venir eau/assainissement
- la contribution au FPIC
- la hausse de la contribution au redressement des comptes publics

Pour l'année 2019 la communauté de communes Bugey Sud va dégager une CAF de l'ordre de **1 500 000 à 1 600 000€**, ce qui a pour conséquence que les **investissements de 2019, déduction faite du budget voirie**, seront financés uniquement par les excédents antérieurs du Budget général. Pour les années ultérieures, la communauté de communes Bugey Sud devra trouver des marges de manœuvres par tous moyens afin d'augmenter sa CAF, nécessaire aux besoins du territoire.

La communauté de communes Bugey Sud devra développer des outils pour améliorer son CIF « Coefficient d'intégration Fiscale » (pacte fiscal et financier) et développer toutes les formes de mutualisation du bloc communal (communes et CCBS).

L'année 2019 doit être une année de réflexion pour définir avec l'ensemble des élus du territoire des méthodes et propositions concrètes et chiffrées.

Fait à Belley, le 4 avril 2019

La Vice-Présente en charge des finances
et des ressources humaines
Mireille Charmont-Munet